

Pour votre information

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 20 juin 2016, à 19 h 30, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

M. Henri Bégin	M. Jean-Pierre Frelas
Mme Doris Bergeron	M. Steve Jolicoeur
M. Yves Dumulon	Mme Claudette Latreille
Mme Samia El Hamri	Mme Mireille Vincelette
M. René Forgues	

Mme Josée Champagne (commissaire-parent primaire)
 Mme Nathalie Leblanc Joannette (commissaire-parent EHDAA)
 M. Arthur Leclerc (commissaire-parent secondaire)

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de M. Daniel Camden

Assistent aussi à la réunion :

M. Yves Bédard, directeur général
 M. Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières
 Mme Lyne Garneau, secrétaire générale
 Mme Jocelyne Hurtubise, directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
 Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs
 Mme Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles
 M. Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-2270

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, d'adopter l'ordre du jour, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 mai 2016.

Le directeur général indique que les suites ont été données à la réunion mentionnée en titre.

CC-2271

Il est proposé par Samia El Hamri, appuyée par Steve Jolicoeur, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 mai 2016, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

Conseil des commissaires

5. Points à décision, orientation ou consultation

5.1 Adoptions des comptes

CC-2272

Il est proposé par Samia El Hamri d'adopter les listes des chèques émis du 19 mai au 16 juin 2016, et conservées aux archives de façon permanente au dossier numéro 322-06, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.2 Attribution de contrats

Ajout mezzanine secteur ELE (038AE1501) – Centre Polymétier

Considérant l'allocation reçue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure 50512 « Ajout ou réaménagement d'espace en formation professionnelle » du Plan québécois des infrastructures 2015-2025;

Considérant la participation financière au projet d'un montant de 15 000 \$ du centre Polymétier, si requis;

Considérant l'appel d'offres public et la recommandation de la firme GROUPE CONSEIL ARTCAD INC., à la suite de l'ouverture des soumissions le 2 juin 2016, à 14 h.

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification;

CC-2273

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Nathalie Leblanc Joannette, d'attribuer un contrat de construction au montant de 289 000 \$, avant taxes, représentant une somme de 332 277,75 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction Normand Martel Inc. à la suite d'un appel d'offres public basé sur le prix le plus bas dans le cadre du projet « Ajout mezzanine secteur ELE » du centre Polymétier, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.3 Approbation de dépenses

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

5.4 Comité de sélection – Firmes de services professionnels – Programme d'aide aux employés

Considérant la nécessité de former un comité de sélection pour l'attribution d'un contrat de services professionnels pour le programme d'aide aux employés;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Conseil des commissaires

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification;

CC-2274

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Samia El Hamri, de former un comité de sélection composé de trois membres et d'un secrétaire de comité, conformément à la Loi 17, pour procéder à l'analyse des soumissions et aux recommandations menant à l'attribution d'un contrat de services professionnels pour le programme d'aide aux employés d'une valeur approximative de 60 000 \$ sur deux ans, ce qui est résolu l'unanimité.

5.5 Bail de location – Service de garde école d'Évain

Considérant l'augmentation du nombre d'élèves en cours dans le secteur Évain et l'occupation maximale des écoles actuelles;

Considérant le nombre élevé d'élèves fréquentant le service de garde de l'école d'Évain;

Considérant le besoin d'espace de ce service de garde;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification;

CC-2275

Il est proposé par Doris Bergeron, appuyée par Samia El Hamri, d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le bail de location auprès de la Fabrique d'Évain selon les conditions établies pour une période de 5 ans ferme avec la possibilité de renouvellement annuel automatique pour 5 années supplémentaires, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.6 Actes d'établissement 2016-2017

Considérant l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le travail de vérification effectué par le comité de gestion, ainsi que les directions d'école et de centre;

Considérant la consultation effectuée auprès du comité de parents (art.193 LIP);

Considérant la consultation effectuée auprès du conseil d'établissement des écoles et centres concernés par les changements (art. 79 LIP);

CC-2276

Il est proposé par Nathalie Leblanc Joannette, appuyée par Jean-Pierre Frelas, d'adopter les actes d'établissement des écoles et des centres de la Commission scolaire pour l'exercice 2016-2017, en prenant compte des modifications apportées aux actes suivants :

- centre Élisabeth-Bruyère: suppression de l'immeuble Pavillon Monseigneur-Pelletier dans la liste des immeubles pouvant recevoir de la clientèle;

Conseil des commissaires

- centre Polymétier: suppression des immeubles Pavillon Monseigneur-Pelletier et École Rivière-des-Quinze dans la liste des immeubles pouvant recevoir de la clientèle;
- école Notre-Dame-de-Grâce: suppression du texte concernant l'affectation d'un local au centre Élisabeth-Bruyère, au centre Polymétier et au Conseil du loisir scientifique.

ce qui est résolu à l'unanimité.

5.7 Modification – Politiques / Règlements

Considérant l'article 174 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le travail effectué par les membres du comité de gestion;

Considérant la recommandation unanime du comité de gouvernance et d'éthique compte tenu des éléments présentés et du travail effectué par ses membres;

CC-2277

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par René Forgues, d'adopter les modifications apportées aux politiques et règlements suivants :

- P-14-RF Politique relative à la signature des chèques et des documents d'opérations bancaires courantes;
- P-25-RH Politique relative aux demandes d'absence du personnel syndiqué;
- P-31-RH Politique relative à la reconnaissance du personnel et des commissaires;
- RCC-35 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur des Services éducatifs;
- RCC-41 Règlement relatif à la délégation de pouvoirs à la directrice ou au directeur du Service des ressources matérielles.

ce qui est résolu à l'unanimité.

5.8 Calendrier des rencontres 2016-2017

Conformément au Règlement sur la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires (RCC-24);

CC-2278

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Josée Champagne, d'adopter le calendrier des réunions du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2016-2017, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.9 Délégation – Assemblée générale annuelle ACSAT

CC-2279

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Josée Champagne, de nommer les commissaires suivants à titre de délégués à l'Assemblée générale annuelle de l'ACSAT qui se tiendra le 16 septembre 2016, à Amos:

1. Daniel Camden
2. Henri Bégin
3. Claudette Latreille
4. Jean-Pierre Frelas
5. Mireille Vincelette

ainsi que Doris Bergeron, à titre de substituts, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.10 Modification à l'organigramme

5.10.1 Abolition et création de postes pour le personnel cadre

Considérant l'évaluation des besoins suite à l'analyse du directeur général et du directeur du Service des ressources humaines;

Considérant la présentation effectuée par le directeur du Service des ressources humaines auprès du comité ressources humaines;

Considérant la recommandation unanime du comité ressources humaines;

CC-2280

Il est proposé par Steve Jolicoeur, appuyé par Doris Bergeron, d'abolir :

- le poste de direction du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes;
- le poste de gestionnaire administrative partagé entre le centre Élisabeth-Bruyère et l'école d'Évain (100%);

et de créer :

- le poste de direction adjointe au Service des ressources financières (100 %);
- le poste de direction adjointe partagé entre le centre Élisabeth-Bruyère et l'école d'Évain (100 %);

et ce, à compter du 1^{er} juillet 2016, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.10.2 Abolition et création de postes pour le personnel de soutien

Considérant l'évaluation des besoins avec le directeur du Service des ressources humaines et les unités administratives concernées;

Considérant les départs à la retraite;

Conseil des commissaires

Considérant que la convention collective du personnel de soutien ne permet à la Commission scolaire d'abolir un poste qu'au départ de son titulaire ou au 1^{er} juillet de chaque année;

Considérant la présentation effectuée par le directeur du Service des ressources humaines auprès du comité ressources humaines;

Considérant la recommandation unanime du comité ressources humaines;

CC-2281

Il est proposé par Yves Dumulon, appuyé par Arthur Leclerc, d'abolir :

- le poste d'agente de bureau classe principale (100 %) au centre Élisabeth-Bruyère attitrée au SARCA;
- le poste de l'agente de bureau classe I (100 %) au Secrétariat général;
- le poste de la technicienne en administration (80 %) au Service des ressources financières;
- le poste de technicien en informatique (100 %) aux Services éducatifs;
- le poste de la technicienne interprète (71,4286 %) à l'école D'Iberville;
- le poste de la technicienne en éducation spécialisée (100 %) à l'école Sacré-Cœur (12 mois)
- le poste de l'ouvrier d'entretien classe II (50,0645 %) au centre administratif;

et de créer :

- le poste de technicienne ou technicien en administration (100 %) au Service des ressources financières;
- le poste de d'agente ou agent de bureau classe II (70 %) au centre Élisabeth-Bruyère;
- le poste de technicienne ou technicien en éducation spécialisée (100 %) à l'école Sacré-Cœur (10 mois);
- le poste de technicienne ou technicien en éducation spécialisée (100 %) à l'école Notre-Dame-de-Grâce (10 mois);
- le poste d'ouvrière ou ouvrier d'entretien classe II (100 %) partagé entre le Pavillon Monseigneur-Pelletier et le centre administratif;

et ce, à compter du 1^{er} juillet 2016, ce qui est résolu à l'unanimité.

5.10.3 Création de poste pour le personnel de soutien

Considérant l'évaluation des besoins avec le directeur du Service des ressources humaines et la directrice du Service des ressources matérielles;

Considérant la présentation effectuée par le directeur du Service des ressources humaines au conseil des commissaires;

CC-2282

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, de créer le poste de technicienne ou technicien en bâtiment (100 %) au Service des ressources matérielles, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2016, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

5.10.4 Abolition et création de postes pour le personnel professionnel

Considérant l'évaluation des besoins avec le directeur du Service des ressources humaines et les unités administratives concernées;

Considérant la présentation effectuée par le directeur du Service des ressources humaines auprès du comité ressources humaines;

Considérant la recommandation unanime du comité ressources humaines;

Il est proposé par Samia El Hamri, appuyée par Nathalie Leblanc Joannette, de créer :

- le poste d'orthophoniste (100 %) aux Services éducatifs à compter du 1^{er} juillet 2016;
- le poste d'agent de développement au centre Polymétier à compter du 21 juin 2016;
- le poste d'analyste (100 %) au Service des ressources matérielles à compter du 21 juin 2016;

ce qui est résolu à l'unanimité.

5.11 Guide de planification des immobilisations 2016-2019

Considérant la confirmation des allocations à venir du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant les investissements prévus pour l'année 2016-2017;

Considérant la liste des projets à présenter au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la Mesure 50690 « Maintien des bâtiments » 2016-2017 inscrits à l'annexe 6.2.2 du *Guide de planification des projets en immobilisations 2016-2019*;

Considérant la présentation de la directrice du Services des ressources matérielles au comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime du comité de vérification;

Il est proposé par Arthur Leclerc, appuyé par Samia El Hamri, d'adopter le *Guide de planification des projets en immobilisations 2016-2019* et d'autoriser la directrice du Service des ressources matérielles à transmettre au ministère les projets identifiés à l'annexe 6.2.2, ce qui est résolu à l'unanimité.

6. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

CC-2283

CC-2284

Conseil des commissaires

7. Informations

7.1 Direction générale

Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

7.2 Secrétariat général

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

7.3 Retour sur événement du 30 mai 2016

Yves Bédard revient sur les événements survenus le 30 mai dernier, en lien avec la mise en place du Programme PRES à l'école La Source.

7.4 Projet de loi 105

Daniel Camden apporte des précisions concernant le Projet de loi 105.

8. Rapport des comités de travail

8.1 Comité de vérification

Henri Bégin fait un résumé des points traités au comité de vérification.

8.2 Comité des ressources humaines

Steve Jolicoeur fait un résumé des points traités au comité ressources humaines.

8.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Claudette Latreille fait un résumé des points traités au comité de gouvernance et d'éthique.

9. Rapport des commissaires-parents

9.1 Comité EHDAA

Nathalie Leblanc Joannette fait rapport des travaux du comité EHDAA.

9.2 Comités de parents

Arthur Leclerc fait rapport des travaux du comité de parents.

Conseil des commissaires

10. Information des organismes

10.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Le président présente les dernières nouvelles de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

10.2 Fédération des commissions scolaires du Québec

Le président présente les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaires du Québec

À ce moment de l'ordre du jour, Daniel Camden fait un retour sur la dernière année du conseil des commissaires.

11. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des représentations effectuées.

12. Levée de la réunion

Il est proposé par Henri Bégin, appuyé par Arthur Leclerc, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 22 h 15 lorsque se termine la réunion.

Daniel Camden,
Président

Lyne Garneau,
Secrétaire générale